



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ACTIVITÉS

SAISON 2023/2024

Madame Monsieur Enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du responsable légal: _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code poste : _____ Ville _____

N° téléphone : _____

Email : _____

Adhésions annuelles individuelles

- Enfants 2 – 10 ans 10 €
- Ados 11 – 16 ans 12€
- Adultes 15 €

Obligatoire et non remboursable

Adhésions annuelles Familles

- Couple 25 €
- 2 enfants + 1 adulte 30€
- 3 enfants ou plus + 1 adulte 35€

Obligatoire et non remboursable

Règlements acceptés

Cotisations : Chèques, Espèces, Coupons Sport, Pass Jeune 76 , Pass Sport (bénéficiaires ARS), Bons temps libres (CAF), Chèques vacances.

Adhésions : Espèces, Chèques

Nous autorisons l'organisateur à alerter les secours et apporter les soins nécessaires et urgents pour la santé de l'adhérent.

Nous nous engageons à déposer et reprendre notre enfant aux horaires précis des cours. L'animateur(trice) n'est responsable que dans le strict cadre et horaire du cours dispensé.

Date : _____

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

RÈGLEMENT INTÉRIEUR—ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES DE LA MJC

Activités	Jours	Horaires	choix	Tarifs	Commentaires	
Yoga	lundi	18h30-20h00		150€		
Country		18h30-19h30		150€		
Judo 1 ^{er} Groupe	Mardi	17h30-18h30		180€		
Judo 2 ^{ème} Groupe		18h30-19h30		180€		
Fit Form		18h00-19h00		150€		
Zumba Adulte		19h05-20h00		150€		
Éveil à la danse	Mercredi	10h00-10h45		130€		
Baby Gym		10h00-10h45		130€		
Zumba Enfant		11h00-11h45		130€		
Cross Training kid		11h00-11h45		130€		
Hip Hop		13h45-14h45		140€		
Art Plastique		14h00-16h00		150€		
Aïkido		15h00-16h00		160€		
Gym Douce		Jeudi	14h00-15h00		150€	
Pilates			18h30-19h30		150€	
Initiation à la danse			17h05-18h00		130€	
Modern Jazz 1	18h05-19h00			140€		
Modern Jazz 2	19h05-20h00			140€		
Modern Jazz 3		20h05-21h00		150€		

1 cours

Forfait 2 cours Fitness Adulte: 250 €

ACTIVITE 1 : _____ ACTIVITE 2 : _____

Une remise de 10% est accordée sur la 2^{ème} activité la moins élevée (une activité fitness adulte + une activité enfant ou 2 cours enfant).

ACTIVITE 1 : _____ ACTIVITE 2 : _____

1- Le certificat médical n'existe plus, comme pour les enfants, si vous répondez à une seule question avec un OUI au Questionnaire de santé « QS – SPORT Cerfa N° 15699*01 (adulte), QS Sport –18 ans (mineur), vous devrez nous fournir un certificat médical du médecin.

2- Les Portes ouvertes vous permettront de découvrir et d'essayer nos activités sportives et culturelles. Le règlement de la cotisation et de l'adhésion s'effectue à l'inscription. Le cas échéant, la directrice de la MJC refusera l'entrée.

3- Toute inscription est définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement quelle qu'en soit la raison sauf sur présentation d'un certificat médical de contre indication

4- L'adhésion est obligatoire et non remboursable. Quel que soit le motif d'arrêt des cours les chèques seront encaissés.

5- Le port d'une tenue de sport correcte est exigé. Cette tenue doit comporter notamment une paire de basket propre réservée exclusivement à la pratique des activités en salle, un tapis de sport pour les activités Fitness ainsi qu'une serviette de bain.

6- Concernant le gala de fin d'année, le prix des costumes n'est pas compris dans la cotisation annuelle. Si les parents ne désirent pas que leur enfant participe au gala, prévenir obligatoirement le professeur ainsi que la directrice de la MJC.

7- Aucun enfant de moins de 18 ans ne quittera le centre sans autorisation écrite des parents ou représentants légaux. Les parents sont invités à vérifier les horaires des cours afin de ne pas amener les enfants trop tôt (5mn avant le début des cours suffisent). De même, les parents doivent reprendre leur enfant dans les minutes qui suivent la fin du cours. La MJC décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des horaires de cours.

8- Les adhérents sont invités à vérifier l'horaire de leur cours afin de ne pas perturber la fin du cours précédent.

9- Pendant les cours, chaque adhérent adoptera un comportement approprié au respect et bien être de chacun.

10- Aucun enfant ne devra assister aux cours adultes, ceci pour des raisons de sécurité et le confort de nos adhérents.

11- Le bureau de l'association MJC se réserve le droit d'exclure un adhérent si son comportement l'exigeait ou en cas de non-respect de ce présent règlement.

12- Ne pas stationner devant l'ouverture du centre afin de laisser un passage pour les personnes handicapées ou en cas d'intervention (pompiers).

13- Le Facebook de la MJC ne servira qu'à donner des informations sur le centre (planning, changements de cours etc...)mais pas de commentaires svp, aucune réponse ne sera donnée sur ce site

14- Autorisation de la prise et publication sans but lucratif de photographies et films dans le cadre des activités, affiches et plaquettes

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Directrice MJC
Natalina PARIS